

FICHE ISE KA4-2

durée : une journée

contact : formaveto@sapv.fr

RÉF. KA4-2

(+)

Les acquis de cette formation à faire valoir lors d'une valorisation des acquis professionnels (VAP) ou d'une valorisation des acquis de l'expérience (VAE) :

- Connaître les dispositions du Code Rural relatives au fonctionnement des fourrières animales
- Valider les procédures de fonctionnement des fourrières et en superviser le respect

POLITIQUE ANIMALE

FOURRIERES ANIMALES (2eme partie)

Gestion administrative et sanitaire – Bien-être animal - Communication

Objectifs de l'enseignement

La fourrière animale doit répondre au besoins de sa fonction sur son territoire, être acceptée par les habitants et les associations de protection animale, satisfaire au contrôle sanitaire et fonctionner dans un cadre budgétaire précis.

La formation vise à proposer des modes d'organisation et des modèles de fonctionnement à partir d'exemples et en tenant compte des contextes correspondants. Elle doit permettre aux stagiaires d'éviter les dérives financières couramment observées.

Elle s'adresse aux élus chargés de la sécurité et de la supervision du service de fourrière.

Programme détaillé

1) Les trois aspects de la présence des animaux de compagnie dans l'espace urbain :

Rôle social utile, risques, nuisances.

(2) Bases réglementaires/Obligations et responsabilités des Maires

Animaux errants. Animaux blessés sur la voie publique. Animaux susceptibles de présenter un danger. Chiens de catégories réglementées. Evaluation comportementale. Permis de détention. Fourrières, dépôts, refuges.

(3) Installation classées

- Lieu d'implantation
- Bruit
- Effluents

Exemples



Pour une politique concertée de l'animal en ville

(4) Accueil des animaux

- procédures administratives
- procédures sanitaires
- recherche des propriétaires

(5) Installation des animaux

(6) Comportement de l'animal placé en fourrière.

(7) Alimentation - rythme de vie - exercice

(8) Nettoyage et entretien des locaux

(9) Les personnels de fourrière

(10) Services et fournisseurs extérieurs

(11) Relation avec les professionnels animaliers : vétérinaires, refuges, éleveurs, éducateurs.

(12) Le coût d'un service de fourrière

- Etude préalable,
- Réalisation,
- Fonctionnement

(13) Différents cadres juridiques pour la construction et la gestion d'une fourrière.

(14) Exercices pratiques. Etude des cas à partir des situations présentées par les stagiaires.